



Syndicat Départemental  
d'Alimentation en Eau Potable  
des Côtes d'Armor

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

14 MAI 2024

CÔTES D'ARMOR

Ploufragan, le 07 mai 2024

M. Michel RAFFRAY  
à

N/Réf. : EC/JD/N°2024-73

Dossier suivi par : Estelle CASTEL  
Tél. : 02 96 01 21 54  
Courriel : estelle.castel@sdaep22.bzh

Direction Départementale des  
Territoires et de la Mer  
1 rue du Parc  
CS 52256  
22022 SAINT-BRIEUC CEDEX

**Objet** : Révision des Périmètres de protection d'eau souterraine destinée à l'alimentation en eau potable

Monsieur le Directeur,

Nous accusons réception du dossier de consultation des services concernant la révision des périmètres de protection du captage de St Symphorien à Paule. A la lecture de celui-ci, le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable des Côtes d'Armor n'a aucune remarque à formuler sur son contenu et émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

Le Président,

M. RAFFRAY  
**Syndicat Départemental  
d'Alimentation en Eau Potable  
des CÔTES D'ARMOR**  
6 rue Sophie Germain  
22440 PLOUFRAGAN

